

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commission nationale
du débat public

La Vice-Présidente

COMMUNIQUÉ DE DÉCISION Séance plénière de la Commission nationale du débat public Paris le 6 novembre 2023

MISSIONS EN COURS

I. DEBAT PUBLIC

- **Document stratégique de la façade MANCHE EST – MER DU NORD et cartographie de l'éolien en mer à venir dans les dix ans** : le dossier des maîtres d'ouvrage est suffisamment complet pour engager le débat public. Toutefois, avant la fin de l'année, les maîtres d'ouvrage fourniront des données ou cartes permettant d'évaluer la nature, le niveau et la localisation des impacts des activités humaines et informeront sur la capacité du réseau électrique par façade au regard des objectifs de puissance annoncés. Les cartes de l'État identifiant des zones potentielles d'éolien en mer seront portées à la connaissance du public dans l'atlas préparé par la Commission.
La Commission arrête les modalités du débat public.
Le débat public se déroulera du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024.
[Consulter la décision](#)
- **Document stratégique de la façade NORD ATLANTIQUE - MANCHE OUEST et cartographie de l'éolien en mer à venir dans les dix ans** : le dossier des maîtres d'ouvrage est suffisamment complet pour engager le débat public. Toutefois, avant la fin de l'année, les maîtres d'ouvrage fourniront des données ou cartes permettant d'évaluer la nature, le niveau et la localisation des impacts des activités humaines et informeront sur la capacité du réseau électrique par façade au regard des objectifs de puissance annoncés. Les cartes de l'État identifiant des zones potentielles d'éolien en mer seront portées à la connaissance du public dans l'atlas préparé par la Commission.
La Commission arrête les modalités du débat public.
Le débat public se déroulera du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024.
[Consulter la décision](#)
- **Document stratégique de la façade SUD ATLANTIQUE et cartographie de l'éolien en mer à venir dans les dix ans** : le dossier des maîtres d'ouvrage est suffisamment complet pour engager le débat public. Toutefois, avant la fin de l'année, les maîtres d'ouvrage fourniront des données ou cartes permettant d'évaluer la nature, le niveau et la localisation des impacts des activités humaines et informeront sur la capacité du réseau électrique par façade au regard des objectifs de puissance annoncés. Les cartes de l'État identifiant des zones potentielles d'éolien en mer seront portées à la connaissance du public dans l'atlas préparé par la Commission.
La Commission arrête les modalités du débat public.
Le débat public se déroulera du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024.
[Consulter la décision](#)

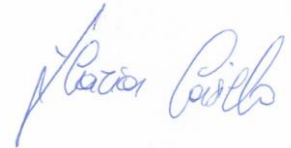
- **Document stratégique de la façade MEDITERRANEE et cartographie de l'éolien en mer à venir dans les dix ans** : le dossier des maîtres d'ouvrage est suffisamment complet pour engager le débat public. Toutefois, avant la fin de l'année, les maîtres d'ouvrage fourniront des données ou cartes permettant d'évaluer la nature, le niveau et la localisation des impacts des activités humaines et informeront sur la capacité du réseau électrique par façade au regard des objectifs de puissance annoncés. Les cartes de l'État identifiant des zones potentielles d'éolien en mer seront portées à la connaissance du public dans l'atlas préparé par la Commission.

La Commission arrête les modalités du débat public.

Le débat public se déroulera du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024.

[Consulter la décision](#)

La Vice-Présidente



Ilaria CASILLO